



Conseil économique
et social

Distr.
LIMITÉE

E/CN.3/1997/L.4/Add.7
13 février 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMMISSION DE STATISTIQUE
Vingt-neuvième session
11-14 février 1997
Point 17 de l'ordre du jour

RAPPORT DE LA COMMISSION SUR LES TRAVAUX
DE SA VINGT-NEUVIÈME SESSION

Projet de rapport

Additif

Rapporteur : G. M. CHARUMBIRA (Botswana)

Chapitre ____

STATISTIQUES DES SERVICES

(Point 6 de l'ordre du jour)

1. La Commission a examiné le point 6 de l'ordre du jour à sa 486e séance, le 12 février 1997. Elle était saisie des documents suivants :

a) Note du Secrétaire général transmettant le rapport d'activité de l'Équipe spéciale interinstitutions des statistiques des services (E/CN.3/1997/7);

b) Rapport du Secrétaire général contenant une évaluation des activités des équipes spéciales interinstitutions créées par la Commission de statistique par rapport à leurs mandats (E/CN.3/1997/24 et Corr.1).

Mesures prises par la Commission

2. La Commission a :

a) Pris note du rapport d'activité de l'Équipe spéciale interinstitutions des statistiques des services (E/CN.3/1997/7, annexe);

b) Souligné qu'il importe de veiller à la cohérence entre la cinquième édition du Manuel de la balance des paiements du Fonds monétaire international,

la Classification centrale des produits, version 1.0, le Système de comptabilité nationale, 1993¹ et le manuel sur les statistiques du commerce des services proposé par l'Équipe spéciale interinstitutions; et demandé que les travaux relatifs à ce dernier manuel soient coordonnés avec le Groupe sur la mondialisation (Groupe de travail No 9) de l'Organisation de coopération et de développement économiques.

¹ Publication des Nations Unies, numéro de vente : F.94.XVII.4.